



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur le fonds Marianne et ses éventuels détournements

Question écrite n° 7229

Texte de la question

M. Lionel Tivoli alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur un fait grave, en pleine colère sociale, que l'on ne peut occulter au grand public. En effet, le fonds Marianne, doté de 2,5 millions d'euros et lancé en avril 2021 par Mme Schiappa, alors ministre déléguée à la citoyenneté, après l'assassinat islamiste de Samuel Paty, devait lutter contre les discours séparatistes sur la Toile. Or Mme Schiappa est « soupçonnée », au travers des révélations de la presse, de gestion opaque du fonds Marianne voire de détournement de sommes importantes de ce fonds durant la période où elle était secrétaire d'État. Comme pressé par les révélations de la presse (*France 2* et *Marianne*) du 29 mars 2023, le secrétariat d'État chargé de la citoyenneté en France (Sonia Backès) a saisi l'IGA le même jour alors que toute autorité publique qui acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République. Le secrétariat d'État à la citoyenneté (Sonia Backès depuis juillet 2022) ignorait-il ces faits ? La famille de Samuel Paty s'est dite heurtée par des agissements qui ont instrumentalisé et profité de la mémoire du professeur républicain martyrisé par la barbarie islamiste et M. le député partage également cette émotion. Mme Schiappa a-t-elle été victime de sa propre légèreté politique en commettant deux fautes, celle d'une gestion blâmable quant au possible détournement de sommes d'argent du fonds et une faute morale de non-respect de la mémoire de Samuel Paty, atrocement assassiné par l'hydre islamiste. Il lui demande solennellement si l'argent public du fonds Marianne a servi à financer frauduleusement des structures et à enrichir des individus du cercle Schiappa pour des résultats inexistantes.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7229

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 avril 2023](#), page 3497

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)